

Un téléphérique au Corvatsch?

Autor(en): **Laur, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 3-4-fr

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un téléphérique au Corvatsch?

Tandis que se déroulait la campagne pour et contre la Convention italo-suisse, éclata soudain, dans la Haute-Engadine cette fois, une nouvelle bombe; on apprenait que, avec de l'argent fourni par un étranger, la construction d'un téléphérique au Corvatsch était projetée, et que cette entreprise ferait fatalement de la région côtière du lac de Silvaplana une façon de champ de foire. Les images ci-contre, publiées dans les journaux, illustraient cette fâcheuse nouvelle.

La défense de l'Engadine

La Ligue du Patrimoine National s'est vouée dès longtemps à la défense de l'Engadine. Pour preuves, rappelons le sauvetage du lac de Sils, les mesures prises dans la vallée de Fex, l'acquisition de la zone proche de la Maloja. Rappelons qu'avec l'aide de l'Association *Pro Lej da Segl*, présidée par l'ancien conseiller d'Etat R. Ganzoni, à Célérina, notre Ligue a pu assurer la protection des rives de tous les lacs de la Haute-Engadine. Comment nous aussi n'aurions-nous pas été émus au plus haut point par une menace sur la fameuse montagne du Corvatsch? Nous fûmes surpris par le fait que notre section engadinoise ne nous avait pas alertés. Fidèle à notre ligne de conduite, nous nous rendîmes sur place pour nous renseigner.

Démarches et enquête

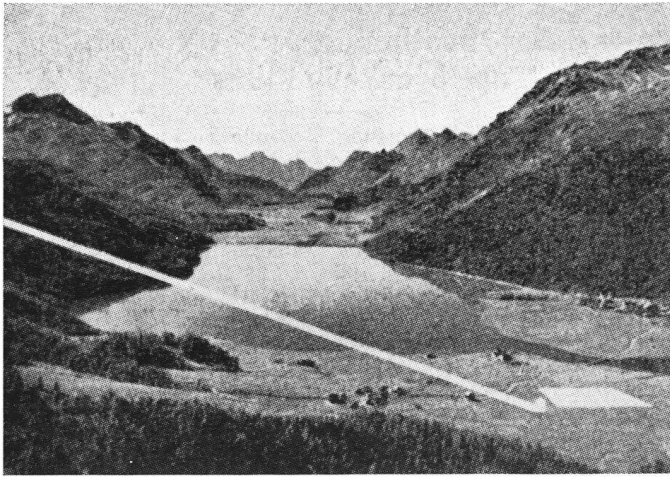
L'exposé qui suit s'appuie sur les textes exacts, sur les procès-verbaux des séances du comité et de l'assemblée générale de la *Pro Lej da Segl*, auxquelles nous avons assisté, sur les préavis des membres responsables du Heimatschutz grison. Nous avons complété notre information en examinant sur le terrain même les tracés prévus, et en nous entretenant personnellement avec des partisans et avec des adversaires du projet.

Première démarche: prendre connaissance de la demande d'autorisation; les auteurs de celle-ci nous en ont fourni le texte, en même temps que les plans et croquis annexes, dont nous publions ici l'essentiel. Le lecteur constatera d'emblée qu'il y a un désaccord flagrant entre ceux-ci et les vues mises sous les yeux du public par les adversaires de l'entreprise. A en juger par ces dernières, 1^o une vaste aire bétonnée, analogue à une place d'aviation, s'étendrait au beau milieu de la plaine de Silvaplana; 2^o de là la ligne aérienne prendrait son départ, couperait brutalement le paysage engadinois, pour aboutir, d'abord sur la Fuorcla Surlej, ensuite au sommet du Piz Murtel.

Notre illustration rectifie les choses. Ce n'est pas en pleine vallée que se trouverait la station de départ, mais dans une légère dépression située au-dessus de Surlej à la lisière des forêts; c'est dans cette zone que se placeraient les lieux de parage. Sept pylônes suffiraient pour conduire jusqu'à la station intermédiaire, au point le plus bas de l'arête de Murtel (2700 m.). Cette station serait à peu près à la même altitude que la Fuorcla Surlej, mais à une distance d'une demi-heure de marche. Plus loin, un pylône supporterait le câble avant d'atteindre le terminus (3290 m.). Pas question du Corvatsch! Le téléphérique n'atteindra pas même le Piz Murtel, il s'arrêtera sur l'arête à quelque distance du sommet.

Tout de même ils vont un peu fort, les adversaires du projet, quand ils adjurent le peuple suisse de ne pas faire du Corvatsch un vulgaire et bruyant champ de foire.

Quels sont les initiateurs de l'affaire? Et quel est le but de l'entreprise? A son tour, l'article qui accompagnait les deux clichés ci-contre induisait en erreur. « Un armateur grec, colossalement riche, a l'intention de se servir de la Suisse comme instrument de ses fantaisies. La commune de Silvaplana n'a pu résister au Diktat du millionnaire. »



Projet ancien

La réalité est différente. Depuis l'entre-deux-guerres, l'idée d'ouvrir en Haute-Engadine une nouvelle région propice au ski a fait du chemin; et cela bien avant que le richissime étranger ait mis les pieds en Engadine. Ce sont les habitants de la vallée, et en particulier le défunt colonel Hans Bon, qui conçurent le projet. Ils avaient devant eux les hauteurs qu'ils connaissaient pour un merveilleux domaine, riche en promenades et points de vues. Et ils constataient d'autre part une nouvelle conjoncture. La Haute-Engadine avait été le séjour rêvé des visiteurs d'été, auxquels vinrent s'ajouter, à une époque plus récente, les hôtes d'hiver. Sans ceux-ci, l'industrie hôtelière périlite. Mais la pratique du ski a elle aussi évolué. Dans les montagnes du monde entier aujourd'hui le ski ne se conçoit qu'avec des élévateurs mécaniques qui conduisent les skieurs jusqu'au point de départ des pistes ensolleillées. On peut médire des téléphériques, mais il faut reconnaître qu'ils rendent possible à beaucoup de citadins les plaisirs du sport.

On a fait à St-Moritz ce qu'on a fait dans toutes nos stations d'hiver. On a construit un chemin de fer, celui de la Corviglia; mais il mène sur des pentes qui font face au sud; il arrive que la neige, bien avant la fin de l'hiver, y ait tout à fait disparu. Quoi qu'il en soit cependant, et avec l'appoint du chemin de fer de la Diavolezza, St-Moritz attire la foule en hiver aussi. Cependant, le flanc droit de la vallée avec les abords du Corvatsch, cette contrée qui serait à l'Engadine ce qu'est la Parsenn à Davos, cette contrée abondamment enneigée n'est pas ouverte à la foule; seuls les alpinistes amateurs des longues randonnées et les solitaires, espèce toujours moins nombreuse, en profitent et y trouvent leur bonheur.

La statistique que voici renseigne sur la fréquentation de trois stations:

	Nuitées		
	Eté	Hiver	Différence en %
St-Moritz	237 945	303 850	+ 28
Silvaplana	37 065	18 263	— 51
Sils	82 574	16 919	— 80

L'écart est considérable. Maloja ne fait pas le compte des hôtes d'hiver. Mais à Sils également, en hiver, plusieurs hôtels restent fermés, ce qui a de désastreuses conséquences financières; car un hôtel d'un certain rang ne peut pas, à l'heure actuelle, rentrer son capital avec la brève saison d'été. Il n'y a pas si longtemps, Sils avait autant d'hôtes d'hiver que d'été. Les choses ont changé: les clients d'hiver recherchent aujourd'hui des stations pourvues de monte-pente et de ski-lift. Le chiffre de 18 263 pour Silvaplana, d'autre part, induit en erreur. En réalité c'est

Ces deux vues ont illustré les articles de journaux de l'été 1958 inaugurant la campagne contre le téléphérique du Corvatsch. Elles sont trompeuses. Elles situent à tort place de parcage et station inférieure au beau milieu de la vallée, et à tort la station intermédiaire à la Fuorcla Surlej. Les énormes rubans blancs ont contribué à alarmer l'opinion.

Les deux vues page 90 donnent l'image exacte du projet. En haut: le O indique le lieu de la station de départ; les croix indiquent ceux des pylônes; le O suivant, la station intermédiaire et le dernier O, la station terminus. En bas: La station de départ se trouve au bas de la pente boisée, au-dessus de Surlej. La plaine engadinoise et le lac de Silvaplana sont cachés derrière le promontoire rocheux et boisé à gauche.





Le cercle inférieur désigne la place de la station intermédiaire, le supérieur la place de la station terminus sur l'arête de Murtel. La croix désigne l'unique pylône de la partie supérieure du parcours. La Fuorcla Surlej est à gauche, en dehors du champ visuel.

une entreprise allemande de voyages qui a totalisé quelque 10 000 nuitées, sans profit pour l'industrie hôtelière du village.

L'Engadine unanime

Eu égard à la situation que nous venons d'exposer, il n'y a pas lieu de s'étonner que les communes intéressées aient cherché à ouvrir au sport le véritable paradis que constitue la région du Corvatsch. Ainsi est né le projet d'un téléphérique, qui apparaît aux responsables comme le seul moyen d'attirer à nouveau le public qui a déserté. Le public reviendra-t-il? On ne peut le garantir, mais cela est probable.

La population nourrissait cet espoir, mais ce qui manquait c'était l'argent. C'est ici que commence le rôle de M. Starvos Niarchos, beau-frère et associé de M. A. S. Onassis, qui est devenu un habitué de St-Moritz et un skieur excellent et enthousiaste. Il découvrit lui aussi que la plus belle région pour le ski est celle du Corvatsch, et il fit connaître un jour qu'il était disposé à donner son concours à l'entreprise. Celle-ci est devisée à 4 150 000 francs. M. Niarchos compte sur 1 750 000 francs d'hypothèque 1er rang, fournis par les banques suisses; le capital-actions serait de 2 400 000 francs. Les actions seraient offertes uniquement à des personnes de nationalité suisse. Si elles ne sont pas toutes souscrites, M. Niarchos prendra pour lui le solde.

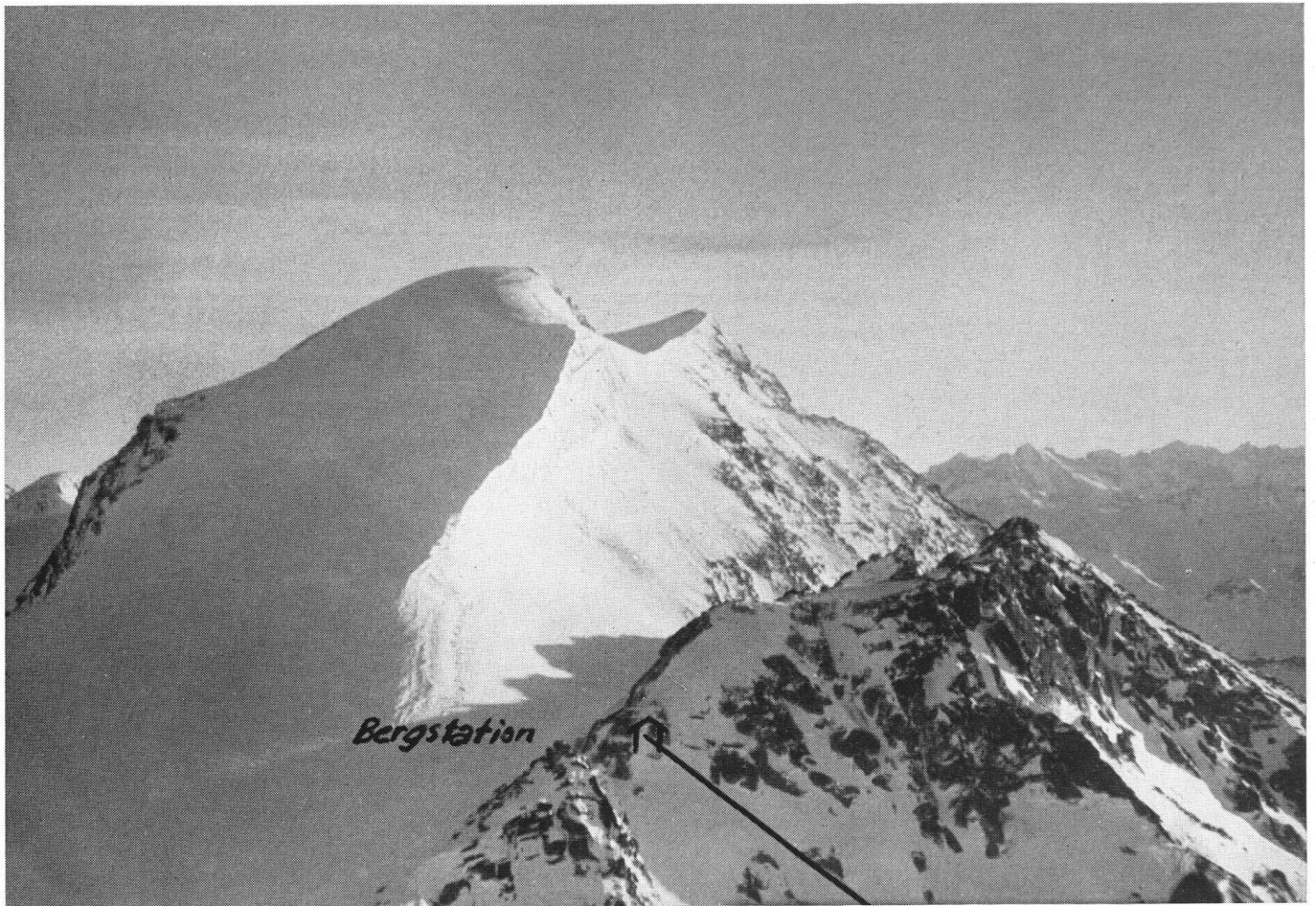
Voilà les faits; sur ce point aussi les adversaires du projet ont répandu de fausses allégations, qui ont été colportées dans les journaux. Sur quoi M. Niarchos a



*Les pentes du Corvatsch
en hiver. Le cercle = sta-
tion terminus. La croix =
dernier pylône.*

déclaré qu'il abandonnerait son projet, si les communes engadinoises déclaraient n'en plus vouloir.

Cette éventualité n'a pas de chance de se présenter. En effet, ce sont toutes les communes (bourgeois et habitants), Maloja, Sils, Silvaplana, Champfèr, St-Moritz, Samedan, qui ont signé la demande d'autorisation. Aux communes se sont joints les sociétés de développement, les hôteliers, les clubs et les écoles de ski, et les associations de commerçants et artisans. C'est donc un vœu unanime. Encore une fois, nous constatons que les communes grisonnes cherchent à se tirer d'affaire par leurs propres ressources. Et voilà que c'est du dehors qu'on leur met les bâtons dans les roues et qu'on veut les empêcher de se servir de ce qui leur appartient. Il s'agissait



naguère des forces motrices de la Basse-Engadine, cette fois d'un royaume du ski lequel, peut-être, n'a pas son pareil ailleurs.

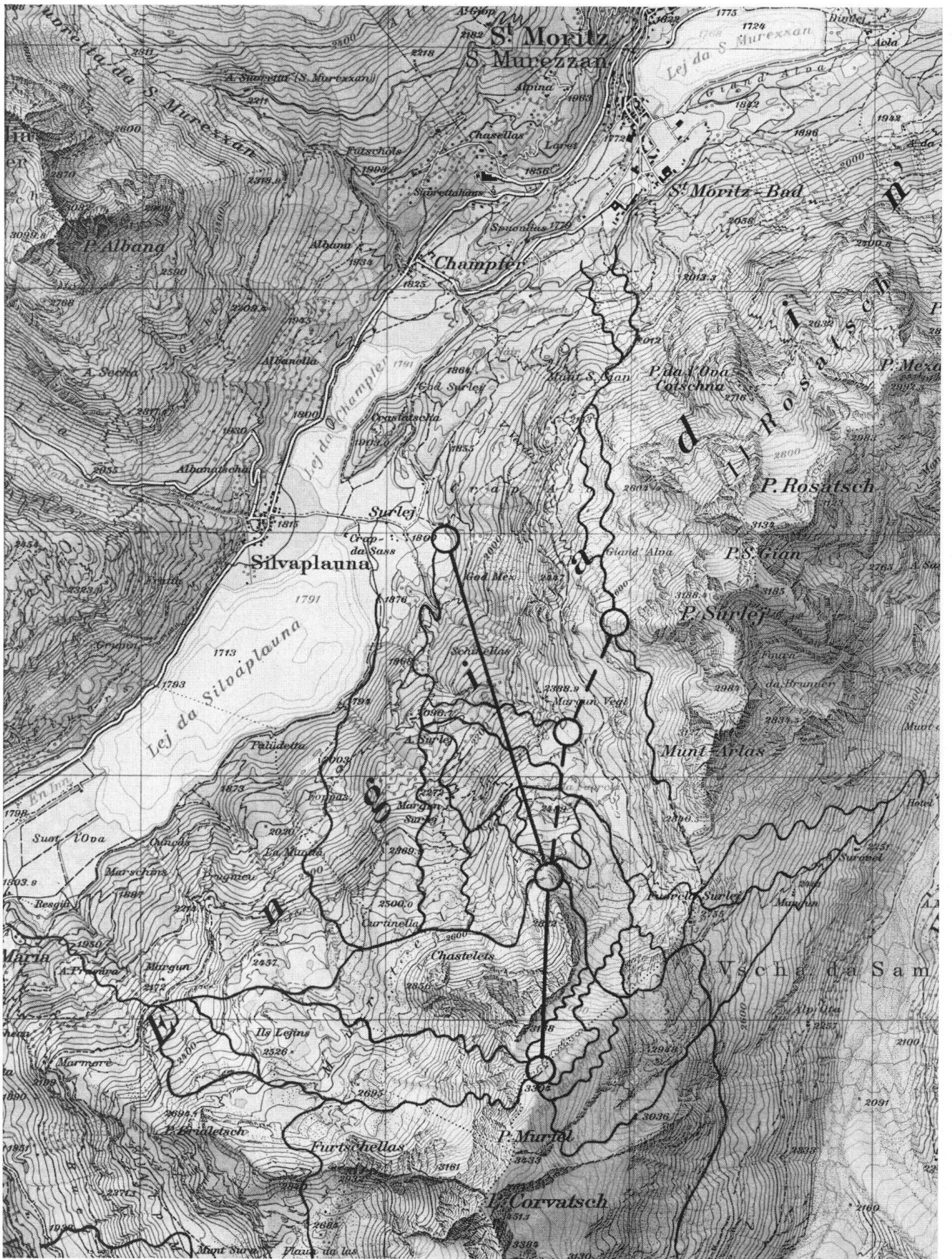
La station terminus. Au-delà, la pyramide du Piz Murtel.

Les adversaires.

Mais ces adversaires qui ont poussé le cri d'alarme, d'où viennent-ils? Qui sont-ils?

Dans les prairies de la rive droite de l'Inn, proches de Surlej, paisible et idyllique retraite, s'élèvent quelques maisons d'été qui appartiennent à des Confédérés. Les heureux possesseurs de ces demeures avaient cru trouver là le lieu de vacances idéal et une tranquillité garantie. Or c'est dans leur voisinage que viendraient se placer et la station du téléphérique et les parcs à autos. Qu'on se mette à leur place; il est naturel qu'ils aient été effrayés, cruellement alarmés. Mais il aurait mieux valu en vérité que, groupés, ils se fussent présentés à visage découvert pour défendre leurs intérêts. Au lieu de quoi, ils ont fait publier et répandre par une agence de publicité zuricoise les articles et les illustrations ci-dessus cités et reproduits.

Cette publication émut fort l'opinion publique. Beaucoup de personnes réagirent de bonne foi – cela est bien compréhensible – à la nouvelle que l'on procédait à la « liquidation de la patrie ». Un groupement auquel adhérèrent des personnalités indépendantes et des associations, comme la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature et le Club Alpin Suisse, dont nous respectons l'inspiration et les mobiles, se constitua « pour sauver le Corvatsch ». La Ligue du Patrimoine national en revanche se tint sur la réserve, ne voulant pas, sans avoir procédé au préalable à un examen impartial de l'affaire, emboîter le pas à ceux qui avaient déclenché la





Les photos suivantes montrent la vue dont on jouirait de la station terminus.

Lac de Sils, Maloja, montagnes du val Bregaglia.

campagne. Et c'est pourquoi nous ne nous départons pas de notre ligne et poursuivons notre enquête.

Des sacrifices

Nous avons dit plus haut ce qui milite en faveur du projet. Voici la contrepartie. Nous le disons d'abord sans ambages: si la construction pouvait être évitée, le comité central du Heimatschutz s'en féliciterait. Chaque téléphérique, même si on prend toutes les précautions possibles, porte atteinte au territoire qu'il parcourt. Il apporte le bruit là où régnaient le silence et la solitude.

Voyons le projet plus en détail. Près de la station intermédiaire on prévoit deux monte-pentes supplémentaires, grâce auxquels plusieurs itinéraires très attrayants s'ouvriraient aux skieurs. Il est évident que ces deux lignes feront du tort à la belle région qui environne la Fuorcla Surlej.

Il sera nécessaire en outre de pratiquer certaines coupes dans la forêt qui domine le lac de Silvaplana et dans laquelle seront tracées des pistes. Le forestier responsable exprime aussi des craintes relatives aux plantations de jeunes arbres, qui seront exposées à des dommages.

Quant à la station tête de ligne, il ne sera pas difficile à un architecte de talent et de goût de lui donner bonne apparence, sans qu'il soit nécessaire de prendre comme modèle une ferme engadinoise. Pour le parcage – on estime à 500 le nombre des voitures aux jours d'affluence – il faut prévoir, non une immense place, mais

Carte page 94.

Trait droit = téléphérique.

Trait intermittent = monte-pentes.

Traits zigzagants = pistes.

Les deux monte-pentes auraient leur point de départ tout près de l'endroit marqué Margun Vegl. S'il utilise l'un des monte-pentes, le skieur est conduit à la station intermédiaire du téléphérique; s'il utilise l'autre, qui aboutit à l'ouest du Piz Surlej, il se trouve au point de départ de la piste qui mène à St-Moritz.



Lac et plaine de Sils, Grevasalvas, Piz la Platta.

plusieurs de moindres dimensions, à des niveaux différents, avec plantations sur les bords des talus.

Le village de Surlej est aujourd'hui un village paisible relié à l'autre rive par une petite route et par un pont de bois. Sans doute cette paix est compromise. Toutefois le vacarme des moteurs n'y sera pas aussi gênant que dans les villages bordant la grande route de l'Engadine, de Maloja à Martina.

Autre danger pour le paysage: les hôtels, les tea-rooms, les kiosques qu'on pourrait être tenté de bâtir à proximité. Comme les terrains dont il s'agit sont assez proches du lac, il serait indiqué de les comprendre dans la zone protégée. L'autorisation de construire ne pourrait être obtenue qu'avec l'assentiment de la Commission de contrôle, où siègent des représentants des deux Ligues.

Le rôle et la responsabilité du Département fédéral des chemins de fer.

L'autorité compétente est le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer. D'après l'arrêté fédéral du 23 décembre 1955, deux considérations notamment sont déterminantes: 1^o la ligne répond-elle à un besoin? 2^o a-t-on la garantie qu'elle pourra être exploitée durablement et en observant strictement les mesures assurant la sécurité? (Cela veut dire: l'affaire est-elle rentable? ne risque-t-elle pas de faire faillite? auquel cas on aurait l'affligeant spectacle d'installations non utilisées et non entretenues.)

Le terme « notamment » a permis au Département fédéral, bien heureusement, de



Village et lac de Silvaplana. Piz Julier et Piz Aela.

prendre aussi en considération les effets esthétiques et moraux. Il se demande si l'entreprise se concilie avec le principe de la protection de la nature; s'il ne s'agit pas d'une sommité sacrée, comme l'est le Cervin. Pour l'étude de ces questions délicates, le Département consulte obligatoirement la Commission fédérale des chemins de fer de montagne, à laquelle appartient un membre éminent de la Ligue pour la protection de la nature. Avant de trancher, le Département fédéral demande aussi son avis au Conseil d'Etat intéressé.

La demande d'autorisation pour le téléphérique du Corvatsch à été déposée à Berne le 20 août dernier. La campagne d'opposition n'a pas pris fin; les adversaires tentent de faire pression sur les pouvoirs publics.

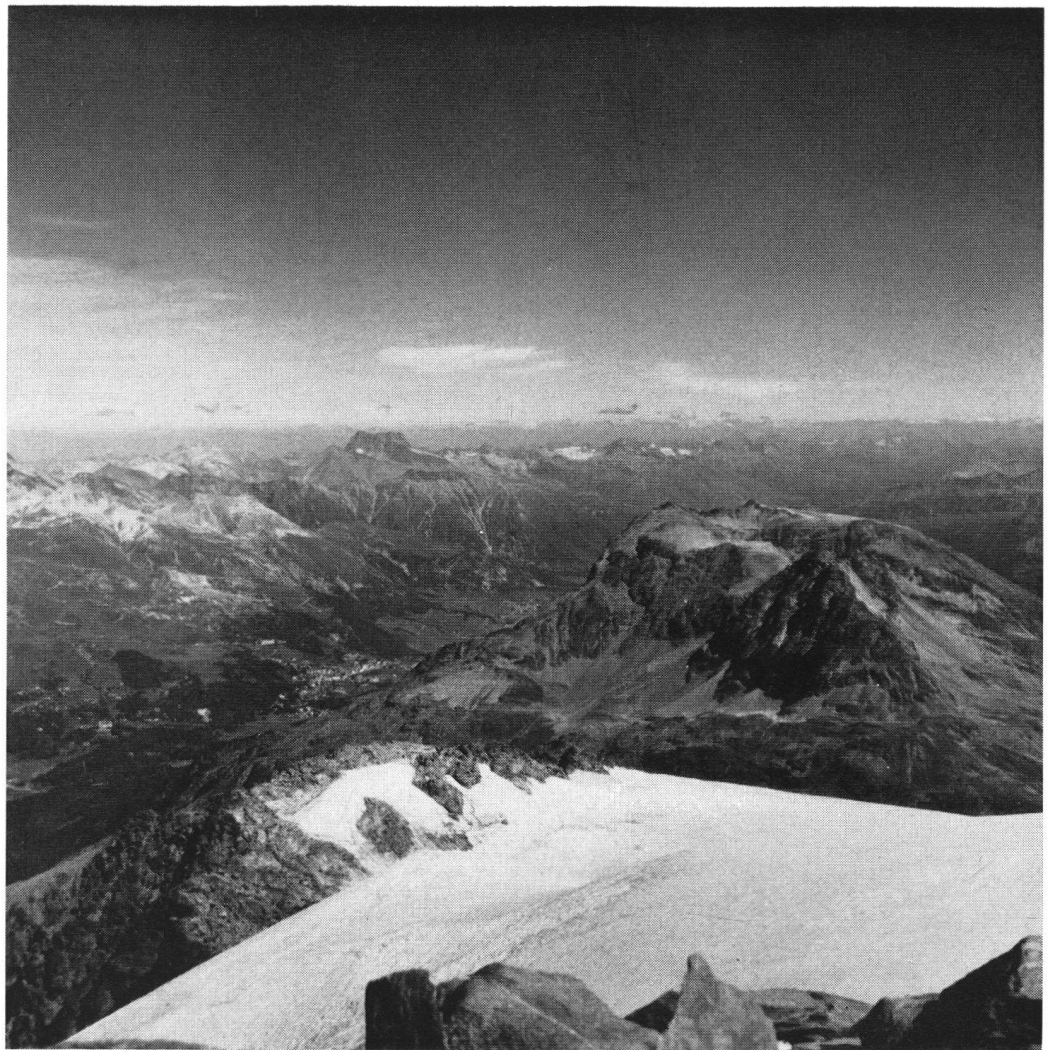
Les signataires n'auront pas plus de peine à faire reconnaître la légitimité de leur demande et son bon financement que d'autres sociétés qui ont adressé ces dernières années des demandes semblables. Les autorités doivent observer l'équité. Pourront-elles refuser en Haute-Engadine ce qu'elles ont accordé ailleurs? Ou bien, pourraient-elles invoquer des circonstances si spéciales qu'elles justifieraient le refus?

Débat au Comité central

Le Comité du *Heimatschutz* a dû se poser toutes ces questions. Il a conduit son enquête, s'informant en premier lieu auprès de ses sections grisonne et engadinoise.

Sans doute le Corvatsch est une des belles montagnes de la vallée, mais non comparable à la Bernina par exemple. Le Comité central constate d'autre part que

Au premier plan le glacier que domine l'arête de Murtel; au fond St-Moritz; au-dessus de St-Moritz le Piz Kesch. A droite la Basse-Engadine.

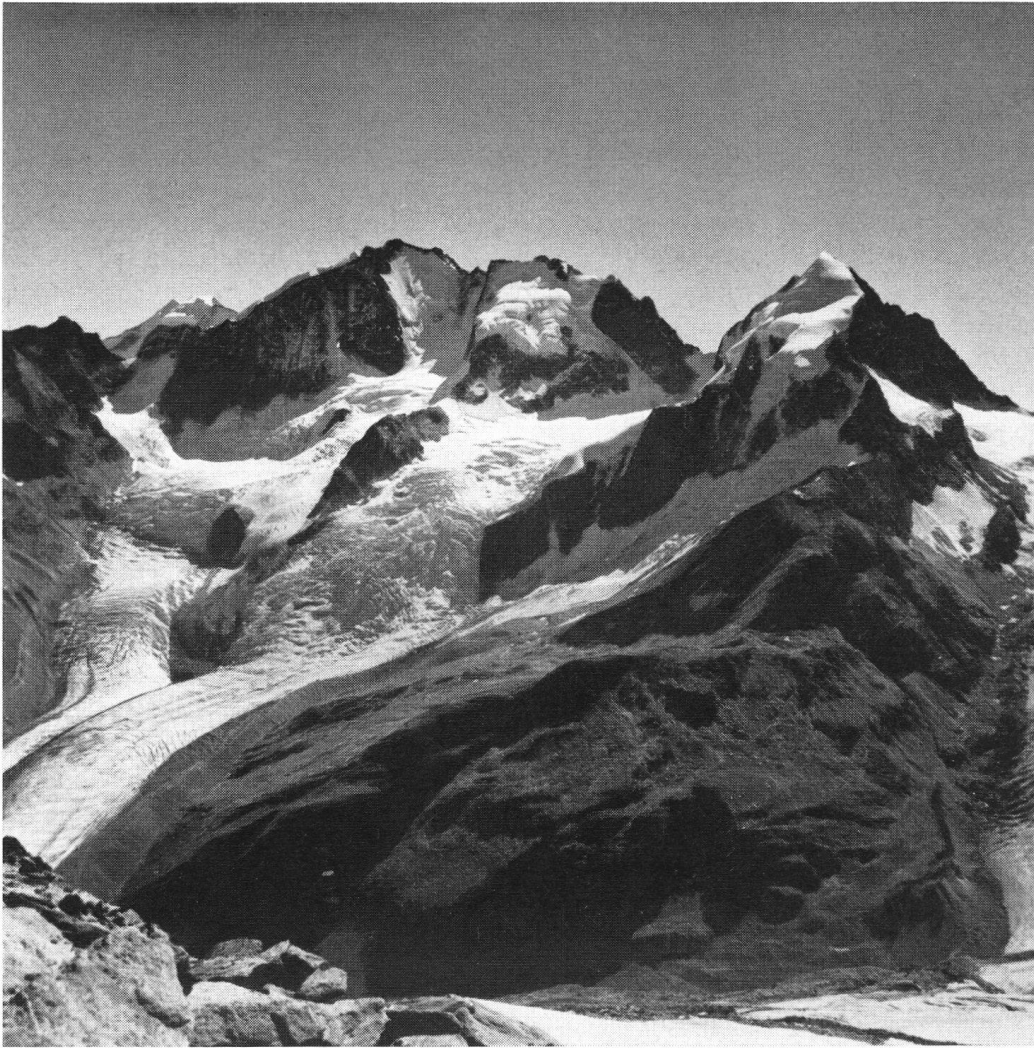


toute la Haute-Engadine est devenue un vaste domaine de vacances et de sport, et qu'elle en a été profondément transformée. St-Moritz est une métropole du tourisme, les villages voisins eux aussi en vivent. L'agriculture n'occupe plus à Sils que le 24,4% de la population, à Silvaplana le 16,5%. Ces villages n'ont pas d'industrie. Ils ont donc pour seule ressource l'hôtellerie.

Et voici un autre fait à considérer: nous avons mentionné les aides que le *Heimatschutz* a apportées à l'Engadine. Et cependant on peut affirmer que c'est notre Ligue qui est redevable aux communes de la Haute-Engadine.

Oui, nous avons assuré le sauvetage du lac de Sils. Mais Sils, en 1946, a fait pour cent ans le sacrifice de ses droits d'eau, et a reçu pour cela une indemnité unique et totale de 100 000 francs. (La commune de Stampa dans le Bregaglia, propriétaire de la plus grande partie du lac de Sils, a reçu le double). Les gens de Sils mesurent mieux aujourd'hui, en regard des sommes que les forces de l'Engadine vont payer aux communes de la Basse-Engadine, l'importance de leur sacrifice. En outre, Sils a accepté les mesures de protection du val de Fex, a accepté la zone protégée le long du lac, qui entraîne l'interdiction de bâtir. Silvaplana, Champfèr ont agi de même, et n'ont reçu, en compensation, pas le moindre subside. Eu égard à cela, la *Pro Lej*, qui a pour tâche et mission de protéger les lacs, ne s'est pas senti le droit de s'opposer, contre la volonté évidente de la population, au projet du téléphérique.

Le Comité central de notre Ligue se rend compte lui aussi qu'il ne peut s'agir de condamner la Haute-Engadine à la stagnation. Il lui importe également de ne pas



Du même belvédère, vue vers le sud-est: le groupe grandiose de la Bernina; de gauche à droite, Piz Roseg, Piz Bernina, Bellavista.

aigrir des Confédérés en imitant ceux qui, dans l'affaire du Spöl, ont profondément blessé par leur attitude le sentiment de fierté cantonale et communale des Grisons. Les avertissements qui nous viennent de nos sections grisonnes sont assez clairs; les gens de là-bas en ont assez de se faire faire la leçon.

Le Comité central a donc résolu de s'en remettre aux deux sections grisonnes. Celles-ci auraient bien voulu que le projet ne voie pas le jour, mais, dans la situation présente, elles ne croient pas devoir faire opposition. Notre section engadinoise pense et juge comme l'Association *Pro Lej*; le paysage de l'Engadine d'ailleurs ne sera pas abîmé. Le nouveau téléphérique sera moins visible que celui de Muotta Muraigl. Nos deux sections en revanche, dans l'hypothèse vraisemblable que la concession sera accordée, ne négligeront rien pour obtenir que le tracé de la ligne soit établi de la façon la plus judicieuse, c'est-à-dire caché le plus possible et, ailleurs, s'accordant avec la configuration des lieux. Tel sera leur rôle; elles y emploieront tout leur zèle, tout leur effort.

Que le lecteur veuille bien excuser les dimensions de cet article. Après le coup de tonnerre des adversaires intéressés, il était de notre devoir d'informer largement nos membres. Cette information était nécessaire aussi pour expliquer comment et pourquoi, après mûre réflexion, le Comité central n'a pu se rallier à ceux qui, dans cette affaire importante et complexe, voudraient faire du *Heimatschutz* intégral.

E. Laur (adaptation)